
	<p>Ecole Primaire Jean-Loup CHRETIEN 94 rue des Ecoles 59840 PREMESQUES</p>	
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Compte rendu du conseil d'école du mardi 16 mars 2021

Ordre du jour : - Les travaux de l'école - La sécurité - Budget fourniture 2021 – OCCE - Projet d'école - Questions des parents

Présents :

Enseignants : Mesdames Terrier, Defrémont, Huchette, Guimier, Le Moine, Dewasme, Boulet, D'Allende

Représentants des parents d'élèves : Messieurs Desmet, Scannapieco, Vanhonacker, Guilbert, Wemeaux, Mesdames Mahieu, Hourquin, Lavoillotte

Représentants de la municipalité : Mesdames Alliot, Van Eecke, Annaert, Tybou

Absents : Mesdames Zaidi et Petitjean

Secrétaire de séance : Madame Guimier

1- Les travaux de l'école

La cour de récréation et sa sécurisation

L'école avait demandé à la mairie de réfléchir à l'installation de bancs autour de certains poteaux du nouveau préau. La mairie a répondu favorablement. C'est la commission environnement qui s'occupera des devis en avril pour l'installation de 2 bancs.

Pour la sécurisation du haut des escaliers, des rambardes seront posées d'ici une quinzaine de jours. Il a été nécessaire pour l'entreprise de faire du sur-mesure, d'où le délai plus long que prévu.

Il était aussi prévu que le nom de l'école paraisse sur le fronton du préau, ce projet est en attente de nouveaux devis.

L'école demande une nouvelle mise en peinture de jeux tracés dans la cour, mais avec le protocole sanitaire et la sectorisation de la cour par bulle, cette demande est en attente (de jours meilleurs...)

Un nouveau parking à vélos couvert sera installé en avril.

Avec la disparition du jardin devant les fenêtres de GS, l'école s'interroge sur une nouvelle orientation. Elle propose une végétalisation de la cour. Cela allant dans le sens de la mairie qui, pour des raisons de sécurité, va occulter la cour du trottoir à l'aide de plantes hautes.

L'école parle d'un projet de carrés potagers le long de ce même trottoir. Présentation d'aménagement possible fait par une entreprise locale et écoresponsable : « Les carrés Fantastik » avec visionnage d'une vidéo (<https://www.youtube.com/watch?v=Bx0TBy3BCxs>)

Ce projet de végétalisation a été accueilli favorablement par la mairie et les parents représentants. Cependant, ce projet est en cours de réflexion, il ne sera finalisé que dans les mois à venir, espérant pouvoir le concrétiser lors de l'année scolaire prochaine. Le projet devra répondre à plusieurs questions évoquées lors de ce conseil comme par exemple : Qui pour s'en occuper lors des vacances ? > Réponse de l'école : faire un système de jardin partagé avec les personnes âgées, le centre aéré, ou autres associations prêmesquoises qui souhaitent s'engager dans ce type de projet.

Afin de discuter plus aisément, il est proposé de faire une réunion tripartite (mairie-école-parents élus) pour poser les bases du projet avant de faire intervenir d'autres acteurs.

2- Fourniture / Budget 2021

Le budget « fournitures scolaires » alloué à l'école pour l'année scolaire 2021-2022 est de 38 euros par enfant. Calculé sur la base de 170 élèves (prévision d'effectif pour la rentrée 2021), il se monte donc à 6 460€. A déduire de cette somme les fournitures de bureau et l'ensemble des cahiers qui suivent la scolarité des enfants sur plusieurs années. Ce qui revient à dire que le budget alloué à chaque enseignant par élève est entre 35 et 36€ environ pour l'année.

Un budget exceptionnel pour les fichiers et les manuels scolaire a été demandé. La mairie annonce qu'elle allouera un budget supplémentaire exceptionnel pour 50% des achats de fichiers des niveaux CP et CE1 (+ les CE2 qui seront en cours double avec les CE1). Le reste des manuels éventuels et des fichiers devra entrer dans le budget initial.

3- OCCE (coopérative scolaire)

Financement spectacle de Noël : mairie = 875€ / OCCE = 574.25€

Financement du projet Art Visuel avec l'intervention d'un artiste plasticien « A vol d'oiseau » : Les enfants d'abord 1540€ / OCCE = 1162 (7x166) / mairie = 958€ soit un total de 3660€.

Solde actuel du compte OCCE = 9970.29€ mais il reste à déduire :

- 3154.98€ (A vol d'oiseau)
- Coopératives de classe : 1787€ (somme donnée par les parents à chaque classe en début d'année et qui reste à disposition des classes pour financer les projets annuels organisés par les enseignants comme les sorties par exemple)
- Bénéfices vente de bulbe pour classe de découverte GS/CP = 894€ (somme rebasculée sur le prochain projet de sortie des GS-CP)

Reste en Solde disponible : 4131.31€ (167 élèves ce qui fait environ 24 euros par enfant) pour financer les sorties et animations jusqu'à la fin de l'année.

4- Projets d'école

A vol d'oiseau : intervention de Vincent Herlemont, artiste plasticien dans toutes les classes. Chaque classe a bénéficié de 4 séances d'1h30. L'objectif est de décorer de façon pérenne le préau.

Engrenage : projet de sensibilisation sur l'utilisation des réseaux sociaux, à destination des élèves de cm1/cm2. Chaque classe aurait une intervention de 10h avec création de sketches et captation vidéo de sketches faits par les élèves. Le budget reste à finaliser (500€ par classe). L'OCCE y participera, la municipalité est sollicitée.

Inscriptions classes CP, CM1 et CM2 à Calculatrice (concours de calculs mentaux organisée par l'Education Nationale)

Carnaval : prévu le 9 avril, l'équipe enseignante a décidé de marquer ce jour. Les enfants de l'élémentaire seront invités à venir déguisés, les maternelles feront leur costume. Une captation sera faite de cette journée dans la mesure du possible.

Kermesse : prévu le 24 juin, sur le même principe que pour le carnaval, une captation sera faite de cette journée dans la mesure du possible puisque les parents ne pourront être présents.

Ces deux manifestations ne se dérouleront que dans le strict respect du protocole sanitaire, sans la présence de public et après assentiment de l'Inspection.

Sorties de fin d'année : celle des TPS/PS/MS est prévue à la ferme Saint Antoine à Pérenchies le 7 juin (matin), les activités ont un coût de 300€, financé à hauteur de 150€ par l'association les Enfants d'abord et 150€ par l'OCCE. Les CM1 et CM2 iraient au parc d'Olhain, pour les autres niveaux, des projets sont à l'étude.

Classe de découverte GS/CP (2021/2022) : reconduction du projet nature/mer avec le souhait de le faire tourner sur 2 ans. Une classe rousse (1journée) + une classe verte (2 jours) en alternance avec une classe mer l'année scolaire suivante. Ainsi chaque GS et CP aura vu différents paysages à différentes saisons. Dates prévues pour la prochaine classe rousse et verte :

- 12 octobre 2021 – une demi-journée au Centre d'Education Nature du Houtland (Wormhout) – 560€
- 4 et 5 avril 2022 : classe découverte au Houtland – 3 267€ (38 élèves concernés)

Classe de neige CM1/CM2 (2021/2022) : reconduction du projet, en attente de devis.

La mairie fait un point sur le budget « transport » : allocation d'un budget de 750€ pour 2 niveaux pour les sorties de fin d'année et les classes de découverte GS-CP. Soit un total de 3000€ annuels (pour l'année civile). Il est à noter que les transports pour la classe de neige et la piscine sont indépendants de ce budget. L'équipe enseignante remercie la mairie pour ce budget.

L'ENT a été déployé depuis la rentrée de septembre 2020, à terme il remplacera le cahier de liaison, les parents sont appelés à s'approprier cet outil dès la maternelle.

5- Question des parents

- Possibilité d'ateliers organisés par des parents dans l'école.

Il est rappelé que le protocole sanitaire impose des restrictions d'accueil aux personnes extérieures à l'école, ces ateliers ne pourraient être que ponctuels et selon les besoins exprimés par les enseignants.

Un des thèmes retenus par les parents concerne le développement durable. L'école rappelle que des choses sont déjà mises en place dans les classes : le goûter zéro déchet, privilégier les gourdes aux bouteilles en plastique, trier le papier dans les classes avec mise en place de poubelles spécifiques que les élèves vont vider régulièrement. Les parents évoquent la possibilité de vendre une éco-cup au nom de l'école afin de limiter l'usage des gobelets jetables en plastique.

- Les parents évoquent aussi l'intervention de la Croix Rouge dans le cadre du dispositif apprendre à porter secours (APS).

Selon leur site, la Croix Rouge intervient auprès des enfants à partir de 12 ans ou dans le cadre de l'organisation du parcours du cœur. L'APS se fait en classe, du cycle 1 au cycle 3. Les enseignants peuvent recevoir l'aide de l'infirmière scolaire qui malheureusement cette année a vu ses missions concentrées autour du protocole sanitaire.

- Mise en place d'une cagnotte pour aider au financement de projet : l'école ne peut organiser des levées de fonds de ce type. Il est cependant rappelé que les parents peuvent faire des dons à la coopérative toute l'année.
- Les parents proposent de vendre les captations faites lors de la kermesse et du carnaval. Bonne idée, l'équipe enseignante va y réfléchir en tenant compte du droit à l'image ainsi qu'au support envisagé (CD, Clé USB, téléchargement...). Il est bien entendu que les parents devront signer un document dans lequel ils s'engagent à ne pas diffuser, sur les réseaux ou autres, les images ainsi obtenues.

La séance est levée à 19h45